



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRENEES
ARRONDISSEMENT D'ARGELES GAZOST

COMMUNE DE SAINT-PÉ-DE-BIGORRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 janvier 2023

DELIBERATION 01 AG – Modification dénominations rue Jacques BRONSON

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le **17 janvier 2023**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. le Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents : 9

Votants : 13

Absents : 5

Présents : M. BEAUQUESTE, Mme TOUSTARD, M. DEMASLES, M. TUO, Mme CAZENAVE, Mme LATAPIE-ARRIHOUIL, M. FRANCIN, Mme BERGE, M. SIRE,

Absents : M. BOUREAU, Mme ESTRADÉ, M. GUILLENTEGUY, M. LORIOT DE ROUVRAY, Mme PLAGNET.

Pouvoirs donnés : M. GUILLENTEGUY donne procuration

M. LORIOT DE ROUVRAY, donne procuration

Mme ESTRADÉ donne procuration

M. BOUREAU donne procuration

Secrétaire de séance : M. SIRE

DELIBERATION 01 AG – Modification dénominations rue Jacques BRONSON

Monsieur le Maire indique qu'en vertu de l'article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales, la dénomination des voies publiques et des bâtiments communaux est de la compétence du Conseil Municipal.

Vu la délibération en date 6 mars 2020, modifiée en date du 13 avril 2022 portant sur la dénomination des voies et places publiques,

Monsieur le Maire annonce qu'après vérification sur les actes de naissance de la commune, la rue Jacques BRONSON a été mal orthographiée, il s'agit d'un « s » et non d'un « z ».

Les autres dénominations restent inchangées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Donne son accord à la modification de la rue Jacques BRONSON.
- Charge les services de modifier le nom sur la base nationale des adresses et le panneau de la rue ce sens.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Secrétaire de séance

W SIRE



Le 26 janvier 2023

Le Maire,

JC. BEAUQUESTE

